

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-060

SEANCE DU **MARDI 2 AVRIL 2024**

Le mardi 2 avril 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 19 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 20
Nombre de Membres présents : 21	Votes Contre : 6
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 1

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU (2024-035 à 2024-043), Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Marc NARDI pouvoir à Jean-Jacques BILLARD, Jean-Christophe PELLETIER pouvoir à Daniel DAMMERY, Arnaud Nicolas PLANCHON pouvoir à Eric MAUCORT, Jean-François DAUDIN pouvoir à Jean-Luc DUCHESNE, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ pouvoir à Corinne RUFET.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Marc NARDI, Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Christelle LAMBERT

Compte administratif et affectation du résultat 2023

**Rectification d'une erreur matérielle relative à la signature de la délibération,
Annule et remplace la délibération 2024-040.**

Après présentation de Monsieur Jean-Luc DUPONT,

Sous la présidence de Monsieur MAUCORT, sont présentés le résultat du Compte administratif 2023 et l'affectation du résultat 2023 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :	9 966 566,92 €
Recettes de Fonctionnement :	11 057 001,61 €
Résultat de l'exercice :	1 090 434,69 €
Excédent antérieur reporté :	2 970 622,78 €

Résultat final : 4 061 057,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Reste à Réaliser
Dépenses d'Investissement :	3 040 078,80 €	170 813,45 €
Recettes d'Investissement :	4 637 505,55 €	
Résultat de l'exercice :	1 597 426,75 €	
Apurement 1069	- 40 000,00 €	
Déficit antérieur reporté	-1 594 533,09 €	

Résultat final : - 37 106,34 € - 170 813,45 €

Résultat d'Investissement y compris les RAR - 207 919,79 €

Affectation du Résultat :

Compte 106 Réserves (RI) :	207 919,79
Compte 001 déficit reporté (DI) :	-37 106,34
Compte 002 excédent reporté (RF) :	3 853 137,68

Le Maire se retirant au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A LA MAJORITÉ (6 VOIX CONTRE : Mme BAUDIN et un pouvoir, M. LAPORTE, M. DAVIET, Mme RUFET et un pouvoir) ET 1 NON-PARTICIPATION : M. DUPONT) :

- ADOPTE le Compte Administratif 2023 et l'affectation du résultat 2023 du BUDGET MAIRIE DE CHINON 51000).

Fait à CHINON, le 23 avril 2024

Pour extrait conforme,
Le 1^{er} adjoint au Maire

Éric MAUCORT

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/04/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.